



30 septembre 2020

(20-6653)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2016 SUR LES DESSINS ET
MODÈLES ENREGISTRÉS (TAXES)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2016 sur les dessins et modèles enregistrés (taxes)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5816_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/51 , IP/N/1/GBR/D/25
Brève description du texte juridique notifié <p>Le Règlement abroge et remplace le Règlement de 2006 sur les dessins et modèles enregistrés (taxes) et prescrit les taxes dues en rapport avec la Loi de 1949 sur les dessins et modèles enregistrés. Il prescrit les nouvelles taxes à acquitter afin de refléter la réduction des coûts d'enregistrement des dessins et modèles lorsqu'une demande est présentée sous forme électronique. En outre, le Règlement réduit les taxes à acquitter pour le renouvellement des dessins et modèles et réduit légèrement d'autres taxes exigibles au titre du service des dessins et modèles enregistrés. Cet instrument impose une augmentation supérieure à l'inflation en ce qui concerne la taxe pour la délivrance d'une copie certifiée conforme d'une inscription ou d'un extrait du registre officiel des dessins et modèles.</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} octobre 2016; http://www.legislation.gov.uk/ukxi/2016/889/contents/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 août 2020
Autres renseignements	http://www.legislation.gov.uk/ukxi/2018/1157/contents/made – Modifie/remplace: Règlement de 2006 sur les dessins et modèles enregistrés (taxes) (n° 2) (SI 2006/2617)
Organisme ou autorité responsable	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.